

Compte rendu du groupe contact du vendredi 10/02

Etaient présents : M. Neuviale IA-DASEN, Mme Simonet IA- DAASEN, M. Andriamaro SG (réfèrent départemental Pacte) , M. Michel CT EVS, M. Catoire responsable de la DPE (réfèrent académique Pacte) , Mme Jantzen IA IPR EVS, CE coordo de bassin, OS.

Monsieur Neuviale rappelle l'historique de l'existence de ce groupe contact, émanation du Blanchet académique.

1. Alerte concernant le conflit en Israël

Il faut impérativement faire remonter tout propos ou acte antisémite quelle que soit son origine (personnel de l'établissement, élève, parent...).

2. Réunion des personnels de direction d'automne

Elle aura lieu le vendredi 10 novembre au lycée Thuillier. 3 points à l'ordre du jour :

- Harcèlement
- Conseil national de la refondation
- Les évaluations nationales et leur exploitation (objectif : créer une dynamique en mettant les évaluation école-collège-lycée en perspective)

Un questionnaire sera envoyé en amont. Pour ce qui est de l'exploitation des évaluations, il est demandé de venir avec un ordinateur et les résultats de son établissement.

M. Neuviale dit que la situation au niveau harcèlement est « rassurante » dans le département qui ne compte qu'une seule situation grave. Il n'y a pas, à ce jour d'explosion des cas ni de médiatisation.

Un CE s'inquiète par rapport au recrutement des élèves de CAP qui trouve de plus en plus ses sources en ULIS voire en IME. Cela joue sur les résultats des évaluations.

Un CE souligne l'explosion des demandes de fonds sociaux et la difficulté de certains parents à accéder aux demandes de bourses en ligne. Cette fracture numérique pose aussi question pour ce qui est du remplissage d'Incluscol.

M. Neuviale répond qu'on peut demander une rallonge des fonds sociaux si besoin. Il ajoute également que si certains établissements veulent travailler sur la question d'une tenue scolaire commune qui aille dans le sens d'une réduction des inégalités sociales, c'est parfaitement possible, le préfet y est même favorable. Il donne comme exemple la tenue très appréciée des jeunes de SNU, certes public volontaire.

3. RCD

Le sujet a déjà été abordé en réunion de bassin. L'académie d'Amiens est la première en termes d'activation de remontée souligne M. Catoire. Les quelques 10% qui n'ont pas activé le lien ont pour la plupart rencontré des problèmes techniques. Il faut savoir que 52% des établissements ont activé ce lien au national. L'objectif maintenant est de faire redescendre dans Arena les informations afin d'en faire un outil de pilotage.

Un CE souligne que ces données sont faussées par la suppression des heures de vie de classe ou les cours à la rentrée par exemple. M. Catoire répond que tous les établissements sont dans ce cas-là. Il ajoute qu'aucun chef d'établissement ne s'est réellement plongé dans les statistiques du nombre d'heures perdues. Plusieurs CE ne sont pas d'accord en précisant que les chiffres sont de plus très facilement accessibles dans Pronote.

M. Catoire ajoute que pour une meilleure visibilité des heures réellement remplacées, il faudrait remplir complètement GIGC ce qui est rarement fait. Il rappelle à plusieurs reprises que le RCD est une politique prioritaire du gouvernement. Il précise qu'il faut penser à faire remonter les plans de RCD au pire lors du CA du budget fin novembre par le lien reçu par mail. Une trame a été envoyé au format modifiable par le MEN. L'idée est de mettre à disposition des outils.

Somme :

Collèges : <https://nuage05.apps.education.fr/index.php/s/ggjxFZiSXJLSqLF>

Lycées, LP et EREA : <https://nuage05.apps.education.fr/index.php/s/fHtGr5eNrH64oNq>

Il ajoute qu'il n'est pas important de s'appesantir sur les délais de prévenance mais plutôt sur les modalités de remplacement. L'objectif est de poser un diagnostic et de trouver des solutions.

D'autre part, il ajoute qu'il est en train de finaliser les lettres de mise à disposition, c'est également une ressource que les CE peuvent mobiliser dans le cadre du RCD.

Il continue en informant que les lycées vont être notifiés d'une enveloppe de RCD à hauteur de 30% de la dotation de l'an dernier. Des ajustements et des rallonges seront possibles mais à justifier car les années précédentes certaines heures de RCD ont servi à autre chose que du RCD. Pour exemple, l'an dernier, un établissement a dépensé 1200 heures de RCD !

M. Neuviale ajoute l'importance de la continuité éducative et son incidence sur le parcours scolaire des élèves. L'objectif en matière de RCD est de faire mieux et de communiquer sur le sujet. Cela va mettre en valeur le pilotage des CE pour que les enseignants prennent pleinement conscience de l'importance de leur rôle. Il ajoute que nous sommes sur la bonne voie.

Un CE précise qu'il existe encore certains établissements où le Pacte crée des tensions dans les équipes enseignantes. Certains veulent bien faire sur RCD mais pas dans le cadre du Pacte... M. Neuviale dit que beaucoup vont progressivement changer d'avis en se rendant compte que c'est financièrement intéressant et qu'il serait « imbécile » de camper sur une position moins avantageuse. De plus, l'objectif est de remplacer « au pied levé » selon les termes du Président de la République.

M. Andriamaro informe que les enveloppes de fonds social seront transférées au retour des vacances de la Toussaint. Il faut au cas par cas l'alerter en cas de difficulté.

M. Catoire précise un souci technique rencontré par la DPE concernant l'inscription dans le Pacte des contractuels. C'est en cours de résolution. Il n'a pas de réponse pour les psyEN.

Un CE demande si un PE hors secteur peut intervenir au collège : non.

Les coordonnateurs ULIS peuvent s'inscrire aussi dans le Pacte.

Une FAQ est en cours de préparation suite au webinaire sur le sujet. Il sera possible de saisir des Pactes toute l'année. Car il faut miser sur une phase d'observation des enseignants. Un CE souligne que certaines habitudes sont en

train d'évoluer notamment avec des enseignants qui s'échangent des cours. M. Neuvial souligne qu'il faut s'interroger sur le qualitatif, il est hors de question de faire de la garderie. Il ne faut pas hésiter à demander l'aide des inspecteurs référents des établissements.

Un CE souligne la problématique de la 1^{ère} brique RCD non sécable (qui pourtant débloquerait certaines situations). Un autre ajoute que le volant très important d'HSA est un frein au RCD. Un autre encore s'inquiète de trouver des enseignants qui accepteront encore l'an prochain d'être professeur principal ou de prendre des HSA.

M. Neuviale répond que s'il existe un équilibre entre les parts de RCD et les parts de DF dans un établissement, on peut proposer la brique RCD comme sécable. M. Catoire rappelle que le RCD doit rester prioritaire.

M. l'inspecteur conclut en remerciant pour la qualité des échanges. Il ajoute que l'arrivée de sont adjointe va lui permettre de mettre en place des dialogues de gestion pour mieux accompagner les collègues. Il sera question en environ 45 minutes de recevoir les équipes de direction pour échanger sur des sujets ciblés. Ces réunions auront lieu entre novembre et décembre.